

Bourgvallées

vivre naturellement

NEWS
#6



janvier
2019

Édito

SOULLES

LE MESNIL-HERMAN



Pertinence, cohérence et patience

La Commune nouvelle de BOURGVALLÉES vient de s'élargir avec la venue de Soules et de Le Mesnil-Herman. Cette venue était voulue et demandée dès l'origine de la création de Bourgvallées au 1^{er} janvier 2016.

Il a fallu attendre trois longues années pour en arriver là. Trois ans pour résoudre un problème de discontinuité territoriale. Que de patience et d'énergie dépensées. Mais nous y sommes parvenus et nous passons ainsi de 2 600 à près de 3 300 habitants, devenant la cinquième «Ville» de l'Agglo.

Cette taille doit nous permettre d'accéder à des équipements que nous n'aurions pu réaliser séparément, d'avoir une meilleure représentation auprès des pouvoirs publics, des collectivités territoriales, mais aussi d'obtenir des dotations supplémentaires de l'état dans un contexte de réduction.

L'argent n'est donc pas l'unique intérêt du regroupement mais c'est loin d'être négligeable : depuis trois ans, nous avons obtenu **580 000 euros de dotations de plus de l'état** que ce qu'aurait perçu les communes si elles étaient restées séparées.

Nos finances sont excellentes.

Cependant, bien que regroupées, nos six communes historiques restent encore rurales et ne deviennent pas une petite ville par un claquement de doigts.

Le sentiment d'appartenance à Bourgvallées n'est pas généralisé et l'esprit de clocher demeure encore. C'est un travail de cohésion que nous allons devoir engager. Nos habitants sont quelques fois moins frileux que nous, élus, dans ce domaine. La meilleure façon d'y arriver est de respecter les engagements que nous avons pris dans notre charte de bonne conduite et c'est ce que nous faisons et continuerons de faire. Il faut savoir aller jusqu'au bout de ses convictions.

Les deux grosses décisions de 2018 sont la création de la salle multi-activités et sportive et l'achat d'un bâtiment sur la zone artisanale pour y installer notre atelier communal. Nos ouvriers ont aussi besoin de conditions et d'outils de travail adaptés à ce que nous leur demandons. De ce côté, c'est aussi un réel progrès. Vous découvrirez dans ce bulletin l'ensemble des activités et autres investissements de Bourgvallées.

“ Je vous adresse à tous, Valléennes, Valléens et collaborateurs de la commune, tous mes vœux de bonheur pour cette année 2019. ”

Bienvenue aux habitants de Le Mesnil-Herman et de Soules.

Plein de bonnes choses et surtout une bonne santé.

Henri-Paul TRESSEL - **Maire de Bourgvallées**



SOULLES

LE MESNIL-HERMAN

Commune nouvelle...

Après la parution, le 30 septembre, du décret du Conseil d'Etat de modification géographique des limites communales du Mesnil-Herman, désormais en frontière physique avec Bourgvallées, les communes de Soules et du Mesnil-Herman ont émis le souhait de rejoindre notre commune.

Après en avoir délibéré, les 3 conseils municipaux ont décidé la création d'une commune nouvelle, par regroupement des communes de Bourgvallées (qui regroupe les communes déléguées de Saint-Samson-de-Bonfossé, Saint-Romphaire, Gourfaleur, et La Mancellière-sur-Vire), Soules et Le Mesnil-Herman à compter du 1er janvier 2019.

Comme précédemment, chacune des six communes «historiques» deviendra une commune déléguée, comportant un maire délégué, des adjoints au maire délégué et un conseil municipal délégué.

Chaque commune historique conservera sa mairie annexe avec des permanences pour assurer les services publics qui y sont rattachés.

Le conseil municipal de la commune nouvelle sera formé, durant la période dite transitoire, jusqu'en 2020, de l'ensemble des 63 conseillers municipaux des anciennes communes.

- Gourfaleur : 10
- La Mancellière-sur-Vire : 9
- Le Mesnil-Herman : 9
- Saint-Romphaire : 13
- Saint-Samson-de-Bonfossé : 14
- Soules : 8

Ce chiffre s'abaisserait à 27 pour l'ensemble de notre territoire aux prochaines élections municipales en 2020.

Répartition de la population : 3 271 habitants

- Gourfaleur : 485
- La Mancellière-sur-Vire : 509
- Le Mesnil-Herman : 141
- Saint-Romphaire : 756
- Saint-Samson-de-Bonfossé : 887
- Soules : 493

Avec l'intégration de Soules et de Le Mesnil-Herman, Bourgvallées va désormais compter 3 271 habitants, ce qui en fait la 5^e commune la plus habitée du pays Saint-Lois (derrière Saint-Lô, Torgny-les-Villes, Condé-sur-Vire et Agneaux et la plus grande en superficie avec 48,27 km²).

Une fiscalité progressive

Afin de réduire l'impact des fusions de commune, il a été délibéré une intégration fiscale progressive des taxes communes sur douze ans avec, pour objectif en 2032, les taux suivants : taxe foncière bâti 12,23 %, non bâti 16,08 % et taxe d'habitation 6,24 %.

Étant parmi les premières créations de communes nouvelles, Bourgvallées jouit de dotations de l'État particulièrement attractives, avec une bonification de 5 %.

Sur les trois années d'existence, Bourgvallées a donc touché 580 000 € de dotations supplémentaires. Un facteur non négligeable à prendre en considération.

Les agents communaux

Il a également été décidé que tous les agents communaux des communes historiques intégraient la commune nouvelle, soit 25 agents (dont 17 E.T.P.) :

Répartition par services :

Entretien des locaux : 4
Administratif : 7 - Scolaire : 9
Technique : 5



Bourgvallées 2019

Gentilé : Valléens - Valléennes
Population : 3271 habitants
Superficie : 48,27 km²



Salle multi-activités et sportive

PLAN de financement

Nature de la dépense	Montant H.T.	Nature de la recette	Montant H.T.
Travaux	1 150 000 €	Auto-financement (emprunt)	401 533 €
Etudes et prestations	80 000 €	Agglo - Fond de concours	400 000 €
Divers (assurances, imprévus...)	70 000 €	DETR	233 333 €
Dépenses déjà réglées par l'Agglo	54 866 €	Département - Pôle de services	260 000 €
		Europe - Fonds Leader	60 000 €
TOTAL	1 354 866 €	TOTAL	1 354 866 €

Atelier communal



Dans la dernière lettre d'informations, il était évoqué le regroupement des services techniques et des équipements en un seul endroit. C'est aujourd'hui chose faite.

La municipalité vient de faire l'acquisition d'un bâtiment industriel dans la zone artisanale de Saint-Samson-de-Bonfossé, vide d'activités, de 1 200 m², pour un montant de 370 000 €, et utilisable en l'état. Outre le fait de donner un outil de travail digne de ce nom aux agents du service, cela va permettre une meilleure organisation de leurs activités et rationaliser les investissements en équipements.

Ce local sera également à disposition des associations pour y stocker leurs installations et préparer les manifestations à l'abri.

Pendant un an, le bâtiment va être utilisé en l'état, afin de déterminer quelle sera la meilleure utilisation et organisation intérieure future. Des modifications seront sans doute nécessaires par la suite, avec la possibilité d'aménagement d'une salle de réunion qui fait actuellement cruellement défaut, aussi bien pour le conseil municipal que pour les associations.

■ **Longtemps en réflexion au sein de la commune historique de Saint-Samson-de-Bonfossé, la création de la salle multi-activités et sportive a été votée par la communauté de communes de Canisy dans le cadre de son contrat de territoire avec le conseil départemental. Un permis de construire a même été obtenu fin 2016.**

Lors de la fusion obligée au 1^{er} janvier 2017 de la communauté de communes de Canisy avec Saint-Lô Agglo, cette dernière n'a pas souhaité reprendre ce dossier à son compte. Les besoins identifiés et exprimés n'ont pas disparu pour autant.

C'est pour cette raison que la commune nouvelle de Bourgvallées a décidé de relancer ce dossier, et a ainsi **délibéré favorablement** sur la construction d'un équipement, après que Saint-Lô Agglo ait revu positivement sa participation. Le projet initial a été revu à la baisse, tant en surface qu'en coût d'investissement.

La demande de permis de construire a été déposée le 5 novembre dernier et présentée en sous-commission accessibilité du SDIS le 12 décembre. Cette dernière ayant délivré un avis favorable, il ne reste maintenant plus qu'à attendre la délivrance du permis de construire.

Espérons que le résultat des appels d'offres ne soit pas trop supérieur aux estimations initiales, après le retard pris dans la décision.

D'une surface de près de 1 200 m² (deux vestiaires avec douches, un espace rangement, un bureau, un hall et 1 047 m² de surface de sport), la salle pourra accueillir des activités multiples telles que : tennis, tennis de table, basket, mini basket, foot en salle, yoga, judo, gym, gym douce, handball, badminton, fitness, sport et activités pour personnes âgées... mais aussi des événementiels.

“ **Au-delà de la pratique de toutes ces activités, c'est en fait un véritable outil de cohésion sociale, d'insertion et d'intégration des nouveaux habitants, de rencontres intergénérationnelles et de dynamisation du territoire par son attractivité et son identité.** ”



TRAVAUX à la MAIRIE

Suite à l'agrandissement de la commune, le 1^{er} janvier 2019, les secrétaires de Soullès et de Le Mesnil-Herman vont rejoindre le pôle administratif à Saint-Samson-de-Bonfossé.

Une pièce de la mairie va être rénovée afin d'y installer un bureau supplémentaire. Cette dernière était précédemment occupée par le comité des fêtes, qui a pu transférer son matériel dans le nouvel atelier communal.



SALON du 20 18 Livre

■ Livres en Vadrouille : Quel succès !



Le salon du livre de l'ex-canton de Canisy s'est tenu cette année à Gourfaleur le 13 octobre dernier.

A voir la foule massée devant les auteurs et la grande variété d'activités réunies pour l'occasion par l'association Animathèque :

C'est une très belle réussite !

Au programme, une belle occasion de rencontrer la cinquantaine d'auteurs issus de toute la Normandie. Romans, documentaires, BD, littérature de jeunesse, rien ne manquait. A noter également la présence de jeunes auteurs dont Tuana ERDEM, élève de 5^e au Collège Jean Follain de Canisy. Elle remporte le premier prix du concours de nouvelles avec «Trop tard» une nouvelle dont la maturité a impressionné le jury. 11 nouvelles écrites par les collégiens sont désormais regroupées dans un recueil paru le 7 décembre.

Les médiathèques de Bourgvallées et de Canisy et le Collège Jean-Follain, les partenaires du concours de nouvelles, tiennent à votre disposition des exemplaires mis à la vente au prix de 10 €.

Parmi les activités et animations proposées cette année lors du salon du livre : Les jardiniers amateurs de la Manche, les croqueurs de pommes, Antoine Desvages de la ferme du panier vert (producteur bio à Quibou) ont exposé leurs fruits et légumes. Yannick Srodawa-Wenger, agriculteur à Caligny dans l'Orne, a tenu une conférence sur la permaculture, une autre façon de cultiver son jardin !

Le TOP TEN des nouvelles du concours 2018 :

- Trop tard - Tuana ERDEM (5^e)
- Le monde d'opale - Louise GALLIS et Léna DOUBLET (6^e)
- Elé - Auxence Jacques LEGUEDOIS (6^e)
- Il était un vautour - Zélie VIARD (6^e)
- Victor - Zoé COSQUERIC (6^e)
- Le scorpion - Lucie CHEVALLIER (6^e)
- / Patrick - Léane BOSCHER (6^e)
- Tigrisse la tigresse - Angelina BICHON-CORON (6^e)
- Nala - Jane FRAPART (6^e)
- Motazen - Robin GONTIER (6^e)

Prix spécial au seul élève de la série 4^e/3^e ayant concouru :

La Nouvelle collègue - Melvin BURNOUF (3^e)



Médiathèque
**arts
mots
nids**
Bourgvallées

■ Inauguration de la Médiathèque "Arts-Mots-Nids"

La médiathèque est désormais opérationnelle, il fallait bien une inauguration officielle pour le rappeler ! Les maires des communes déléguées, les conseillers départementaux, les conseillers municipaux, les Présidents d'associations, les usagers de la médiathèque Arts Mots Nids et les bénévoles ont répondu présent le 21 septembre dernier. C'était l'occasion de rappeler le travail réalisé depuis plusieurs années par les bénévoles en partenariat avec la mairie. Chantal Poillion, bénévole de longue date, a reçu les remerciements officiels de la communauté en plus d'une décoration bien méritée.



Crédit photo : Jean-François TORCHIO

Jean-François Bouvier, conteur, a captivé l'auditoire en associant chacun des trois mots « ARTS », « MOTS » et « NIDS » à une histoire originale. La visite de la médiathèque et un pot convivial sont venus clore l'inauguration.

Parmi les activités remarquables organisées par la Médiathèque, l'exposition « Paroles de poilus » et la causerie du centenaire organisées au Bar «La Bohème» ont connu une belle affluence. Lors de la causerie, M. Pâtrel, de Périers, a restitué ses recherches autour de la vie quotidienne des communes durant la première guerre mondiale. Cette causerie était le point d'orgue des célébrations du centenaire de l'armistice.



Les fables théâtralisées : j'en suis fort aise !



A l'initiative de la médiathèque Arts Mots Nids, était organisée le 22 décembre une représentation théâtrale originale. Une dizaine d'enfants de 8 à 11 ans des écoles de Bourgvallées ont en effet interprété en costume des fables de la Fontaine. *La Cigale et la Fourmi, le Lièvre et la Tortue, le Corbeau et le Renard, le Renard et le Bouc, le Loup et le Chien et le Loup et l'Agneau* ont tenu la scène de la salle des fêtes de Saint-Samson.

Ce travail a été rendu possible grâce au travail assidu des enfants venus travailler depuis septembre tous les samedis matin.

Aussi, la mise en scène et l'encadrement avaient été confiés aux habitués de la troupe de théâtre amateur de La Samsonnaise : Carolle Marie, Jérôme Marie et Michaël Deshayes. A noter également l'aide à l'organisation de Chantal Poillion et de Chantal Tressel.

